

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 17 JUIN 2013 à 20 heures

Présents : FILLET Pierre-Louis, FEUGIER Monique, CHATELAN Françoise, GONTIER Jean-Louis, CHAZOT Gilles, HUSTACHE Pierre, DROGUE Pierre, FILLET Nadège, BLANC Astrid

Absent : BATHIER David, BLANC Astrid (excusée), ROCHE Jean-Maurice a donné pouvoir à Pierre-Louis FILLET

Secrétaires de séance : Delphine GREVE, Michèle BONNARD

1. URBANISME

✓ Zonage de la carte communale

Suite aux différentes réunions de travail avec le bureau d'études, réexamen point par point, du zonage et de l'aménagement du village.

2. BATIMENTS COMMUNAUX

✓ Travaux éligibles à la Dotation Cantonale Patrimoine pour 2014

La demande de subvention au titre de la dotation cantonale 2014 doit être déposée auprès du conseil général de la Drôme avant le 15 septembre.

En conséquence, il convient d'arrêter la liste des travaux à réaliser en 2014, pouvant faire l'objet de l'attribution de la dotation patrimoine.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Ventilation haute du local de la chaudière : 270 € HT
- Réfection partielle du mur du cimetière : 5250 € HT
- Aménagement carrefour de la Croix : 586.50 € HT

3- EAU – ASSAINISSEMENT

✓ Recrutement du maître d'œuvre pour le projet de station à la Martelière

Le 27 mai 2013, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour classer les offres reçues suite à l'appel d'offres lancé le 23 avril. 5 bureaux d'études ont répondu. Suivant les critères de sélection retenus, le cabinet Merlin de Valence est retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

Une première réunion de travail est prévue le 4 juillet.

✓ **Demande de subvention à l'agence de l'eau**

Dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection des sources, des travaux de protection et d'acquisition des périmètres de protection immédiats sont demandés par les services de l'Etat. Des compteurs sont également à mettre en place. Une subvention est demandée à l'Agence de l'Eau.

✓ **Divers**

Un conseil municipal commun entre les municipalités de Saint Martin et de Saint Julien concernant les questions scolaires aura lieu le 9 septembre 2013.

L'ordre du jour n'étant pas épuisé, une prochaine réunion est programmée le mercredi 26 juin à 20 heures